

**Université de Strasbourg
UFR DES LANGUES VIVANTES**

GUIDE PÉDAGOGIQUE ÉTUDES TURQUES



**ÉTUDIANTS SPÉCIALISTES
ANNÉE UNIVERSITAIRE 2011-2012**

**22, Rue René Descartes
67084 STRASBOURG CEDEX**

ENSEIGNANTS DU DÉPARTEMENT

M. Samim AKGÖNÜL, maître de conférences
(courriel : akgonul@unistra.fr)

M. Paul DUMONT, professeur
(courriel : pdumont@unistra.fr)

M. Ragıp EGE, professeur
(courriel : ragip.ege@gmail.com)

M. Johann STRAUSS, maître de conférences
(courriel : JoStrauss@aol.com)

M. Stéphane de TAPIA, directeur de recherches au CNRS
(courriel : stephane.detapia@misha.fr)

M. Kadir TAN, lecteur
(courriel : kadir1961@yahoo.fr)

* * * * *

DIRECTEUR

M. Paul DUMONT
tél. : 0368856599
courriel : pdumont@unistra.fr

Responsable des enseignements de licence :
M. Samim AKGÖNÜL
courriel : akgonul@unistra.fr

Responsable des enseignements de master :
M. Johann STRAUSS
courriel : JoStrauss@aol.com

* * * * *

SECRETARIAT

M. LEVEQUE Pascal
Tél. : 03.68.85.60.07

<http://www.unistra.fr>
<http://turcologie.u-strasbg.fr/dets/>

INSCRIPTIONS

Tous les étudiants doivent effectuer TROIS INSCRIPTIONS :

1. Par internet : <http://www.unistra.fr>
2. L'INSCRIPTION ADMINISTRATIVE, inscription à l'Université, qui s'effectue à la Division de la Scolarité.
3. L'INSCRIPTION PEDAGOGIQUE

Informations + fiches pédagogiques et livrets guides :

du 1 septembre au 7 octobre 2011
au bureau 4202
(Bâtiment 4 du Patio / 2^{ème} étage)

du lundi au vendredi
sauf lundi matin et vendredi après-midi

Les étudiants sont priés de se présenter au secrétariat, muni des pièces suivantes :

* carte d'étudiant délivrée par la Division de la Scolarité,

- ⑩ 1 photo d'identité,
- ⑩ 4 timbres-poste au tarif en vigueur.

MTU (MÉTHODOLOGIE DU TRAVAIL UNIVERSITAIRE)

S1 - UE2 Étudiants LLCE TURC, 1^e année

Enseignant MTU référent pour les étudiants de Turc : Mme FRABETTI

Une permanence MTU sera assurée pour tous les étudiants de 1^{ère} année par Mme Clarisse RAZAFINJATOVO (Mail : razafinj@unistra.fr) de la semaine 8 à la semaine 11 incluse du calendrier universitaire)

Créneaux horaires de la permanence MTU :

Semaine 8	Semaine 9	Semaine 10	Semaine 11
Mardi 8 novembre 12h – 14h Salle à préciser	Lundi 14 novembre 12h – 14h Salle 4s06	Lundi 21 novembre 12h – 14h Salle 4s06	Lundi 28 novembre 12h – 14h Salle 4s06
Mercredi 9 novembre 12h – 14h Salle à préciser	Vendredi 18 novembre 12h – 14h Salle 4s06	Vendredi 25 novembre 12h – 14h Salle 4s06	Mardi 29 novembre 12h – 14h Salle à préciser

➤... Objectifs et contenu

Cet U.E. transdisciplinaire se donne pour objectif de permettre une adaptation plus rapide et plus efficace de l'étudiant au travail universitaire et à ses diverses exigences.

L'accent sera tout particulièrement mis sur la construction d'un projet personnel mettant les études en perspective : il s'agira pour l'étudiant d'apprendre à identifier des sources d'information et des outils documentaires, ou encore d'exploiter des informations recueillies.

Ces cours se décomposeront de la manière suivante :

(0) Une visite de la Bibliothèque U2/U3 (30 mn) la SEMAINE 0 (vendredi 9 septembre 14h)

- (1) Une séance de présentation de la Méthodologie du travail universitaire avec l'enseignant MTU référent (2h)
- (2) Une séance « ENT » de présentation (2h)
- (3) Deux séances de méthodologie documentaire (2 x 2h)
- (4) Une séance « ENT » de consolidation (2h) avec l'enseignant MTU référent

Visée finale : rédaction d'un dossier (en non présentiel), puis soutenance orale en fin de semestre.

La présence des étudiants à tous les cours est *obligatoire* et sera systématiquement vérifiée.

➤... **Contenu détaillé des cours**

(1) Séance de présentation de la Méthodologie du travail universitaire 2h

Assurée par **Mme Frabetti**. 1 séance de 2h.

Date et lieu de la séance : SEMAINE 1 le vendredi 16/9, 8h à 10h, en s. A23 Platane

- Contenu :
- a/ Présentation des objectifs du MTU, du déroulement du semestre, des attentes formées par rapport au travail que les étudiants devront fournir
 - b/ Définition des dates de remise des dossiers et de soutenance.
 - c/ Rédaction d'un dossier ou mémoire : grands principes
 - d/ Soutenance orale du dossier : conseils etc.

(2) Séance « ENT » 2h

Assurée par DUN (Direction des Usages du Numérique). 1 séance de 2h pour chaque étudiant.

Date et lieu de la séance : SEMAINE 2

2 créneaux possibles, au choix : Groupe 1 : mercredi 21/09 de 8h à 10h, Amphi 2 (Patio)

(choisissez un créneau) Groupe 2 : jeudi 22/09 de 8h à 10h, Amphi 2 (Patio)

- Contenu :
- Présentation du site internet de l'UdS, aide à la maîtrise de la plateforme ENT, initiation à l'utilisation de la messagerie étudiante et des ressources pédagogiques en ligne etc.

(3) Méthodologie documentaire 4h (séance 1 de 2h + séance 2 de 2h)

Sous la direction du personnel du SCD (Service Commun de la Documentation).

Dates et lieux des séances :

(choisissez un groupe parmi les douze proposés ci-dessous)

- G1 lundi 8h-10h - (26/09 séance 1) (10/10 séance 2) - Salle 3210
- G2 lundi 18h-20h - (26/09 séance 1) (10/10 séance 2) - Salle 3210
- G3 mardi 8h-10h - (27/09 séance 1) (11/10 séance 2) – Salle 3211
- G4 mardi 18h-20h - (27/09 séance 1) (11/10 séance 2) - Salle 3210
- G5 mercredi 8h-10h - (28/09 séance 1) (12/10 séance 2) - Salle 3210
- G6 jeudi 8h-10h - (29/09 séance 1) (13/10 séance 2) - Salle 3210
- G7 lundi 8h-10h - (03/10 séance 1) (17/10 séance 2) - Salle 3210
- G8 lundi 18h-20h - (03/10 séance 1) (17/10 séance 2) - Salle 3210
- G9 mardi 8h-10h - (04/10 séance 1) (18/10 séance 2) – Salle 3211
- G10 mardi 18h-20h - (04/10 séance 1) (18/10 séance 2) - Salle 3210
- G11 mercredi 8h-10h - (05/10 séance 1) (19/10 séance 2) - Salle 3210
- G12 jeudi 8h-10h - (06/10 séance 1) (20/10 séance 2) - Salle 3210

ATTENTION : Inscription obligatoire à ces séances : en salle 3204 du Patio, le VENDREDI 9 SEPTEMBRE de 9h à 12h.

Contenu :

- Séance 1 - Le SCD : l'environnement documentaire strasbourgeois
 - Le catalogue du SCD : la recherche d'ouvrages + exercices, la recherche de périodiques + exercices.
 - Le SUDOC, les grands principes de la recherche documentaire + exercices.
- Séance 2 - Factiva : la presse internationale + exercices.
 - Les ressources encyclopédiques en ligne : *l'Encyclopaedia Universalis*.
 - La recherche sur internet : principes et pièges à éviter. Comparaison *Encyclopaedia Universalis / Wikipédia*.
 - Cairn et Persée.
 - La rédaction d'une bibliographie : retour rapide sur les grands principes.

(4) Séance de consolidation de la Méthodologie du travail universitaire 2h

Assurée par **Mme Frabetti**. 1 séance de 2h.

Date et lieu de la séance : **SEMAINE 7 le vendredi 04/11, de 8h-10h, en s. A23 Platane**

Contenu : Consolidation des acquis MTU, conseils pour la rédaction du dossier etc.

➤... **Cas des étudiants s'étant inscrits tardivement à l'UdS**

Une formation « accélérée » de 2h sera proposée aux étudiants retardataires durant la semaine qui suit les vacances de la Toussaint (semaine 7 = semaine du 31 octobre 2011).

Elle aura lieu le : jeudi 03/11 de 18h-20h en s. 129H (Institut le Bel)

Ils rendront leur dossier à la même date que les étudiants non retardataires et le soutiendront oralement en fin de semestre, le : jeudi 08/12 de 18h-20h en s. 129H (Institut le Bel)

Attention :

Cette formation « accélérée » ne sera ouverte qu'aux étudiants s'étant inscrits à l'UdS au plus tard la semaine 5 ou 6 du calendrier universitaire. Tout étudiant inscrit ultérieurement ne pourra pas assister aux séances de cours restantes. Il sera redirigé vers la session 2 d'examens.

➤... **Date de remise des dossiers au Secrétariat MTU**

SEMAINE 11 (semaine du 28 novembre 2011), le lundi 28/11 au plus tard

Lieu : Secrétariat de l'UFR des Langues (Mme Garnier, Le Patio, bâtiment 4, 3^{ème} étage, bureau 4317).

Attention :

- Si un étudiant rend son dossier au-delà de cette date limite *durant la semaine 11* (mardi à vendredi inclus) : il sera pénalisé d'un point par jour de retard. Si l'étudiant vient déposer son dossier *après la semaine 11* : le dossier sera purement et simplement refusé et l'étudiant ne pourra pas soutenir son dossier devant l'enseignant MTU référent (l'étudiant écopera d'un zéro comme dans le cas d'une absence à un examen); il sera redirigé vers la session 2 d'examens.
- La page de garde du dossier devra être conforme au modèle donné (voir infra), faute de quoi le dossier sera refusé.

➤... Soutenance orale

Date et lieu de la séance : SEMAINE 12 le vendredi 16/12, 8h-10h, en s. A23 Platane

Attention :

- Tout étudiant absent à ces séances de soutenance orale sera déclaré « défaillant » à cette épreuve. Cette information vaut convocation à l'examen oral.
- Etudiants en régime salarié (déclarés comme tel auprès du secrétariat de leur département) et dispensés d'assiduité : prendre directement contact avec l'enseignant et Mme Aurore Garnier pour organiser, si nécessaire, une épreuve orale de substitution.

➤... Contrôle des connaissances

Session 1 :

Rédaction d'un dossier d'environ 5 pages (env. 2 pages par personne si le dossier est réalisé en groupe), sur un thème choisi en lien avec la formation de Licence de Langues et Civilisations Etrangères (dossier valant pour 2/3 de la note finale).

Puis, soutenance orale individuelle ou en groupe de quelques minutes, sans notes, en fin de semestre (soutenance valant pour 1/3 de la note finale).

Note finale : coeff. 1 ; 3 crédits ECTS

Session 2 :

Travail écrit d'amélioration du dossier (coeff. 1 ; 3 crédits ECTS) suivant les conseils dispensés par l'enseignant. Pas de soutenance.

Date limite de retour du dossier : le 6 juin 2012 au plus tard

Lieu : Secrétariat de l'UFR des Langues (Mme Garnier, Le Patio, bâtiment 4, 3^{ème} étage, bureau 4317).

➤... **Formation complémentaire pour les étudiants volontaires :**

A partir de la rentrée 2011, l'UFR des Langues vivantes mettra à la disposition des étudiants intéressés une formation supplémentaire en méthodologie.

7

Cette formation prendra la forme de trois séances de deux heures, indépendantes du reste de l'enseignement de MTU :

- une séance de 2h sur la méthodologie de la rédaction de la fiche de lecture
- une séance de 2h sur la méthodologie de l'écrit (rédaction de l'examen écrit)
- une séance de 2h sur la méthodologie de l'oral (préparation de l'examen oral, commentaire de texte et de document iconographique)

Ces trois séances, ouvertes aux étudiants souhaitant améliorer leur maîtrise de ces outils, et particulièrement recommandées aux étudiants étrangers qui n'y ont pas été formés dans le secondaire, doivent être suivies sur la base du volontariat. Elles ont pour but de préparer les étudiants aux examens, mais ne font pas l'objet d'une évaluation. Pour cette raison, elles n'appartiennent pas à l'UE.

Ces trois séances auront lieu respectivement :

- en semaine 8 pour la séance 1 : le jeudi 10 novembre 2011 de 15h à 17h, en Amphi 1
- en semaine 9 pour la séance 2 : le vendredi 18 novembre 2011 de 15h à 17h, en s. AT5
- en semaine 10 pour la séance 3 : le vendredi 25 novembre 2011 de 15h à 17h, en s. AT5

Les étudiants intéressés sont priés de se manifester auprès de Mme Clarisse RAZAFINJATOVO.

8

➤... **Récapitulatif du calendrier MTU**

- **Semaine 0 (semaine de pré-rentrée), semaine du 5 septembre :**
Séance de présentation de la Méthodologie du travail universitaire
- **Semaine 1 (semaine 1 des cours), semaine du 12 septembre :**
Séance de présentation de la MTU avec l'enseignant MTU référent
- **Semaine 2, semaine du 19 septembre :**
Séance « ENT »
- **Semaine 3, semaine du 26 septembre /OU/ Semaine 4, semaine du 3 octobre :**
Séance (1) de méthodologie documentaire
- **Semaine 5, semaine du 10 octobre /OU/ Semaine 6, semaine du 17 octobre :**
Séance (2) de méthodologie documentaire
- **Semaine 7, semaine du 31 octobre :**
Séance de consolidation de la MTU avec l'enseignant MTU référent
- **Semaine 8, semaine du 7 novembre :**
Séance facultative sur la méthodologie de la fiche de lecture
- **Semaine 9, semaine du 14 novembre :**
Séance facultative sur la méthodologie de l'écrit
- **Semaine 10, semaine du 21 novembre :**
Séance facultative sur la méthodologie de l'oral
- **Semaines 7 à 11 :**
Recherches et rédaction du dossier par les étudiants (travail personnel)
- **Semaines 8 à 11 :**
Permanences MTU assurées par Clarisse RAZAFINJATOVO

Semaine 8	Semaine 9	Semaine 10	Semaine 11
Mardi 8 novembre 12h – 14h Salle	Lundi 14 novembre 12h – 14h Salle 4s06	Lundi 21 novembre 12h – 14h Salle 4s06	Lundi 28 novembre 12h – 14h Salle 4s06
Mercredi 9 novembre 12h – 14h Salle	Vendredi 18 novembre 12h – 14h Salle 4s06	Vendredi 25 novembre 12h – 14h Salle 4s06	Mardi 29 novembre 12h – 14h Salle

- **Semaine 11 :**

Remise du dossier à l'enseignant référent (le lundi 28/11 dernier délai)

- **Semaine 12 ou 13 :**

Soutenance orale du dossier devant l'enseignant référent

DOSSIER DE FIN DE SEMESTRE

METHODOLOGIE DU TRAVAIL UNIVERSITAIRE (MTU)

ANNEE UNIVERSITAIRE 2011-2012

Thème du dossier :

.....

Dossier réalisé par :

- *NOM Prénom (numéro d'étudiant)*

- *NOM Prénom (numéro d'étudiant)*

- *NOM Prénom (numéro d'étudiant)*

Département d'appartenance :

.....

Enseignant MTU référent :

Le C2i niveau 1 à l'Université de Strasbourg

Qu'est-ce que le C2i ?

Le C2i niveau 1 est une certification informatique et internet permettant d'attester de compétences informatiques et internet désormais indispensables à la poursuite d'études supérieures et à l'insertion professionnelle. Il s'appuie sur un référentiel national et sa mise en œuvre est assurée par les universités.

Il porte sur :

- ▣ la connaissance de l'environnement d'un poste de travail ;
- ▣ la maîtrise des outils bureautiques (traitement de texte et tableur) ;
- ▣ la réalisation de présentations multimédias ;
- ▣ l'utilisation des outils de communication et de travail collaboratif ;
- ▣ les aspects déontologiques, éthiques et juridiques des TIC.

Quelles sont ses finalités ?

▣ Le C2i niveau 1 est la suite du B2i (collèges et lycées). Il permet d'acquérir les compétences informatiques et internet de base ; il constitue en quelque sorte un « passeport informatique » et son obtention au cours de la licence est un objectif pour tout étudiant, et ceci quelles que soient son UFR d'appartenance et les études poursuivies.

▣ Le C2i devrait permettre à tout étudiant de s'adapter à l'évolution des nouvelles technologies de communication, du matériel, des programmes...

▣ Le C2i devrait permettre à tout étudiant de savoir utiliser les ressources numériques de l'ENT offertes par l'université et de naviguer dans l'espace numérique.

▣ Le C2i niveau 1 permet à l'étudiant de préparer le C2i niveau 2 basé sur l'acquisition de compétences professionnelles dans un secteur spécifique (médecine, droit, enseignement...).

Modalités de la certification

Le C2i comprend 2 types d'épreuves : une épreuve attestant de compétences pratiques sur ordinateur et une épreuve attestant de compétences théoriques sous forme de QCM.

Le C2i est acquis si l'étudiant valide les compétences pratiques **et** les compétences théoriques requises.

Tout étudiant est soumis aux mêmes conditions de réussite du C2i. Les modalités de certification C2i sont identiques pour tous et elles sont inscrites dans les sessions d'examen.

12

Mise en place du C2i à l'Uds depuis la rentrée 2009

La structure C2i de l'Uds est constituée d'un comité de pilotage qui impulse une politique générale du C2i et assure son application au niveau des UFR (composantes) par l'intermédiaire d'enseignants-correspondants C2i.

Tout étudiant s'inscrit au C2i dès sa première inscription à l'université et reste inscrit aussi longtemps qu'il ne l'a pas validé. Il lui est attribué un identifiant lui permettant d'accéder à l'ENT (Environnement Numérique de Travail). Cet espace intègre le site C2i Alsace qui pendant toute la durée de la formation sera

le site de référence C2i pour tous les usagers. Les informations concernant le fonctionnement du C2i se trouvent sur ce site (ressources, informations, inscriptions, compte de l'étudiant...).

adresse du site C2i Alsace : <http://c2i-alsace.u-strasbg.fr>

Pour permettre à chaque étudiant de réussir la certification, une UE « Préparation au C2i » est inscrite dans un des semestres de la licence. Cette préparation revêt différents aspects qui sont complémentaires :

☑ Une formation assurée par les UFR (composantes) sous forme de TD/TP encadrés par des enseignants (variable d'une UFR à l'autre) ;

☑ Une formation en ligne s'appuyant sur les ressources offertes par le site C2i Alsace (exercices, apprentissage de logiciels, sujets d'examens type...) ;

☑ Une mise à disposition d'une salle informatique réservée au C2i avec une offre de TP de préparation encadrée par des tuteurs. (Voir le site C2i pour le déroulement des TP.)

Le C2i et la licence

☑ Le C2i est un supplément au diplôme de la licence.

☑ Chaque étudiant doit se présenter aux épreuves de la certification dans son cursus de licence.

☑ Une UE préparatoire au C2i est inscrite dans un des 6 semestres de la licence, elle porte sur 3 crédits et comporte 2 modules : un module pratique et un module théorique. L'évaluation de ces 2 modules correspond aux 2 épreuves de la certification C2i.

Le rôle de l'UE est double :

- validation de l'UE dans le semestre (au même titre que n'importe quelle UE de licence avec compensation possible entre modules et UE)
- obtention du C2i si l'étudiant valide les compétences de chaque module sans compensation

☑ Si l'étudiant n'a pas obtenu le C2i, il peut se représenter aux épreuves non validées lors des sessions d'examens ultérieures. Des sessions sont organisées chaque semestre.

Personnes ressources - Informations

Pour toute information concernant le C2i niveau 1, s'adresser à :

Cellule C2i - DUN : bâtiment l'ATRIUM (2^e étage - AT07)

13

⇒	Chargée de mission :	Gestion-secretariat :
	Claudine Faber	Anne-Marie Colin
	faber@unistra.fr	amc@unistra.fr

⇒ L'enseignant-correspondant C2i nommé dans chaque UFR ou composante.
(courriel indiqué sur la page d'accueil du site C2i Alsace)



INFORMATIONS GÉNÉRALES

180 millions de turcophones dans le monde

Le turc enseigné à l'UDS est la langue officielle parlée à l'intérieur des frontières de la République de Turquie (79 millions d'habitants). En Europe, la même langue est en outre parlée par un nombre assez considérable de turcophones. Il est, vu les mouvements de populations, malaisé d'en donner un chiffre exact : plusieurs millions dans les Balkans (Bulgarie, Roumanie, ex-Yougoslavie, Grèce). Les pays de l'Union Européenne comptent également plus de 5 millions de turcophones, travailleurs immigrés accompagnés de leurs familles, qui mettent la langue turque à portée immédiate de notre oreille.

Avec des variantes parfois assez éloignées du turc occidental de la République de Turquie, la même langue turque est aussi utilisée sur une vaste aire géographique du continent asiatique : Iran, Afghanistan, Républiques turques d'Asie centrale, Chine.

On peut donc faire état d'un chiffre minimal de 180 millions de turcophones dans le monde.

L'enseignement du turc à l'UDS. Bref historique

L'enseignement du turc à Strasbourg remonte aux dernières décennies du XIX^e siècle. La chaire de turcologie actuelle a été créée en 1962 et confiée au Professeur René Giraud auquel a succédé, en 1968, le Professeur Irène Melikoff, spécialiste de l'islam turc hétérodoxe.

Depuis 1989, le Département d'études turques est dirigé par M. Paul Dumont, historien de l'Empire ottoman et de la Turquie contemporaine.

A l'heure actuelle, le personnel du Département d'études turques se compose des enseignants suivants :

- M. Samim Akgönül, maître de conférences, spécialiste de l'histoire politique et sociale de la Turquie contemporaine, chargé de l'enseignement de la langue turque ;
- M. Paul Dumont, professeur, historien des mouvements d'idées dans la Turquie moderne ;
- M. Ragıp Ege, professeur, spécialiste de l'histoire de la pensée économique ;
- M. Stéphane de Tapia, directeur de recherche au CNRS, géographe, dont les travaux sur les mouvements migratoires font autorité ;
- M. Johann Strauss, maître de conférences, ottomaniste et historien de la production intellectuelle dans l'Empire ottoman ;
- M. Kadir Tan, lecteur.

Les enseignements proposés

Deux axes sont privilégiés: 1. étude de la langue turque d'aujourd'hui (6 à 8 heures hebdomadaires par niveau) ; 2. étude de la vie économique, politique et culturelle de la Turquie contemporaine. Les enseignements de premier et deuxième cycle font intervenir diverses disciplines géographie, littérature, histoire, anthropologie et permettent une approche approfondie de la société turque actuelle.

Cependant, le cursus comprend aussi des éléments consacrés à la langue et à la civilisation ottomanes, ainsi qu'à la présentation des patrimoines linguistiques et culturels des autres peuples turcophones (Azéris, Tatars de Crimée, Turcophones d'Asie centrale, etc.). Ces enseignements visent à rendre compte de la diversité du monde turc et de la richesse des civilisations auxquelles celui-ci a donné naissance.

Plusieurs séminaires sont plus spécialement destinés aux étudiants en langue et littérature, histoire, sociologie, anthropologie ayant opté pour un thème de recherche relevant du domaine des études turques (niveau MASTER et doctorat).

Par ailleurs, dans le cadre de la convention de coopération des Universités du Rhin Supérieur, le Département d'études turques de l'UDS *l'Orientalisches Seminar* de l'Université Albert-Ludwig de Freiburg et celui de l'Université de Bâle ont mis sur pied les premiers éléments d'un programme de collaboration en matière d'enseignement. Depuis 2010, l'Université de Bâle propose des enseignements qui sont vivement recommandés aux étudiants désireux de se spécialiser dans le domaine de la turcologie et des études ottomanes.

Diplômes délivrés

Les enseignements dispensés au Département d'études turques permettent de préparer une LICENCE (3 années d'études), et un MASTER (2 années d'études). Ils entrent aussi, à titre d'éléments libres ou optionnels, dans la composition des divers LICENCES et MASTERS délivrés à l'UDS. Enfin, il existe un Diplôme Universitaire d'Etudes Turques « formation de base/ non- spécialistes » et un Diplôme Universitaire d'Etudes Turques « spécialistes ». Les éléments formant ce dernier diplôme sont susceptibles d'être ultérieurement validés au titre de la Licence d'études turques.

Les études de doctorat se font dans le cadre de l'Ecole doctorale « sciences de l'Homme et de la Société ».

Débouchés

L'étude du turc, surtout si elle est associée à celle d'autres langues d'Europe et du Moyen-Orient, permet l'accès aux professions du commerce international, de la diplomatie, du tourisme.

La connaissance du turc est également recherchée par un nombre grandissant de travailleurs sociaux, de responsables d'associations, d'enseignants et, d'une manière générale, par ceux qui se trouvent au contact permanent avec les populations turques immigrées.

Autres débouchés : traduction, interprétariat, secrétariat multilingue, emplois divers dans les instances européennes, etc.

Enfin, la maîtrise du turc de Turquie facilite considérablement l'apprentissage des langues des diverses populations turcophones installées dans les territoires asiatiques de l'ex-URSS. À ce titre, le turc constitue un atout important pour ceux qui souhaitent s'orienter vers des carrières nécessitant une bonne connaissance de l'Asie centrale.

LICENCE D'ÉTUDES TURQUES
2011-2012

1^{ère} année
1^{er} semestre - L1

UE1

Langue vivante étrangère

3 crédits

UE2

LV00AM90 (méthodologie du travail universitaire)

Voir descriptif dans ce guide

3 crédits

UE3

LV55AM11 : Langue turque contemporaine I

- Traduction, grammaire (2h de cours), M. S. Akgönül

- Expression écrite et orale (2h de cours), M. Tan

9 crédits

Contrôle des connaissances (CC) 1^{ère} session :

- un écrit (traduction - grammaire), 2 h (coef. 2)

- un écrit (expression écrite), 1 h (coef. 1)

- un oral (coef. 1)

Étudiants dispensés d'assiduité : mêmes modalités

Contrôle des connaissances 2^{ème} session (rattrapage) :

Un oral dans chacune des matières

Étudiants dispensés d'assiduité :

Un oral dans chacune des matières

UE4

LV55AM12 : Littérature et civilisation turques

- littérature et culture turques (1h de cours), M. J. Strauss

- littérature turque contemporaine (1h de cours), M. P. Dumont

- connaissance du monde turc (2h de cours), M. S. de Tapia

6 crédits

Contrôle des connaissances (CC) 1^{ère} session :

- un écrit (litt. et culture turques), 1 h (coef. 1)

- un écrit (litt. contemporaine), 1 h (coef. 1)

- un écrit (conn. du monde turc), 2 h (coef. 2)

Étudiants dispensés d'assiduité : mêmes modalités

Contrôle des connaissances 2^{ème} session (rattrapage) :
Un oral dans chacune des matières

Étudiants dispensés d'assiduité :
Un oral dans chacune des matières

UE5

Autre discipline

Langues arabe ou persane recommandées
6 crédits

UE6

Option

3 crédits

1^{ère} année
2^{ème} semestre - L2

UE1

Langue vivante étrangère

3 crédits

UE2

a) Projet professionnel

Le contenu et les modalités de contrôle de cet enseignement seront précisés à la rentrée. Les étudiants doivent s'adresser à M. Akgönül.

b) Galop d'essai C2i

3 crédits

UE3

LV55BM11 : Langue turque contemporaine II

- Traduction, grammaire (2h de cours), M. S. Akgönül

- Expression écrite et orale : (2h de cours), M. Tan

9 crédits

Contrôle des connaissances (CC) 1^{ère} session :

- un écrit (traduction - grammaire), 2 h (coef. 2)

- un écrit (expression écrite), 1 h (coef. 1)

- un oral (coef. 1)

Étudiants dispensés d'assiduité : mêmes modalités

Contrôle des connaissances 2^{ème} session (rattrapage) :

Un oral dans chacune des matières

Étudiants dispensés d'assiduité :

Un oral dans chacune des matières

UE4

LV55BM12 : Littérature et civilisation du monde turc

- aux sources de la littérature turque (1h de cours), M. J. Strauss

- littérature turque contemporaine (1h de cours), M. P. Dumont

- civilisation du monde turc contemporaine (2h de cours), M. S. de Tapia

6 crédits

Contrôle des connaissances (CC) 1^{ère} session :

- un écrit (littérature turque), 1 h (coef. 1)

- un écrit (litt. turque contemporaine), 1 h (coef. 1)

- un écrit (civilisation), 2 h (coef. 2)

Étudiants dispensés d'assiduité : mêmes modalités

Contrôle des connaissances 2^{ème} session (rattrapage) :

Un oral dans chacune des matières

Étudiants dispensés d'assiduité :

Un oral dans chacune des matières

UE5

Autre discipline

Langues arabe ou persane recommandées

6 crédits

UE6

Option

3 crédits



2^{ème} année
1^{er} semestre - L3

UE1

Langue vivante étrangère

3 crédits

UE2

LV00CM9P : C2i

et

LV00CM9T : C2i

3 crédits

UE3

LV55CM13 : Langue turque contemporaine III

- Version, grammaire (1h de cours), M. S. Akgönül
- Thème (1h de cours), M. S. Akgönül
- Expression écrite et orale (2h de cours), M. Tan

9 crédits

Contrôle des connaissances (CC) 1^{ère} session :

- un écrit (version - grammaire), 2 h (coef. 2)
- un écrit (thème), 1 h (coef. 1)
- un écrit (expr. écrite), 1 h (coef. 1)
- un oral : expression orale (coef. 1)

Étudiants dispensés d'assiduité : mêmes modalités

Contrôle des connaissances 2^{ème} session (rattrapage) :

Un oral dans chacune des matières

Étudiants dispensés d'assiduité :

Un oral dans chacune des matières

UE4

LV55CM14 : Langue, littérature et civilisation ottomanes et turques 1

- histoire de la langue (1h de cours), M. J. Strauss
- Initiation à la langue ottomane (1h de cours), M. J. Strauss
- histoire de l'Empire ottoman – époque des réformes (2h de cours), M. P. Dumont

6 crédits

Contrôle des connaissances (CC) 1^{ère} session :

- un écrit (histoire De la langue), 1 h (coef. 1)
- un écrit (langue ottomane), 1 h (coef. 1)
- un écrit (histoire de l'Empire ottoman), 2 h (coef. 2)

Étudiants dispensés d'assiduité : mêmes modalités

Contrôle des connaissances 2^{ème} session (rattrapage) :
Un oral dans chacune des matières

Étudiants dispensés d'assiduité :
Un oral dans chacune des matières

UE5

LV55CM12 : Connaissance de la Turquie et de l'espace turcophone :

- Méthodologie disciplinaire (2 h de cours), M. J. Strauss
 - Connaissance de la Turquie (2 h de cours), M. R. Ege
- 6 crédits*

Contrôle des connaissances (CC) 1^{ère} session :
- un écrit (méthodologie disciplinaire) 2 h (coef. 2)
- un écrit (conn. de la Turquie) 2 h (coef. 1)

Étudiants dispensés d'assiduité : mêmes modalités

Contrôle des connaissances 2^{ème} session (rattrapage) :
Un oral dans chacune des matières

Étudiants dispensés d'assiduité :
Un oral dans chacune des matières

UE6

Option

3 crédits

2^{ème} année
2^{ème} semestre - L4

UE1

Langue vivante étrangère

3 crédits

UE2

Informatique

Voir le secrétariat LSHA

3 crédits

UE3

LV55DM14 : Langue turque contemporaine IV

- Version, grammaire (1h de cours), M. S. Akgönül
 - Thème (1h de cours), M. S. Akgönül
 - Expression écrite et orale : (2h de cours), M. Tan
- 9 crédits

Contrôle des connaissances (CC) 1^{ère} session :

- un écrit (version - grammaire), 2 h (coef. 2)
- un écrit (thème), 1 h (coef. 1)
- un écrit (expr. écrite), 1 h (coef. 1)
- un oral : expression orale (coef. 1)

Étudiants dispensés d'assiduité : mêmes modalités

Contrôle des connaissances 2^{ème} session (rattrapage) :

Un oral dans chacune des matières

Étudiants dispensés d'assiduité :

Un oral dans chacune des matières

UE4

LV55DM15 : Langue, littérature et civilisation ottomanes et turques 2

- histoire de la langue (1h de cours), M. J. Strauss
 - Initiation à la langue ottomane (1h de cours), M. J. Strauss
 - histoire de la Turquie contemporaine (2h de cours), M. P. Dumont
- 6 crédits

Contrôle des connaissances (CC) 1^{ère} session :

- un écrit (histoire de la langue), 1 h (coef. 1)
- un écrit (langue ottomane), 1 h (coef. 1)
- un écrit (histoire de la Turquie contemporaine) 2 h (coef. 2)

Étudiants dispensés d'assiduité : mêmes modalités

Contrôle des connaissances 2^{ème} session (rattrapage) :

Un oral dans chacune des matières

Étudiants dispensés d'assiduité :

Un oral dans chacune des matières

UE5

LV55DM12 : Connaissance de la Turquie et de l'espace turcophone 2 :

- Méthodologie disciplinaire (2 h de cours), M. Tan
 - Connaissance de la Turquie (2 h de cours.), M. R. Ege
- 6 crédits

Contrôle des connaissances (CC) 1^{ère} session :
- un écrit (méthodologie disciplinaire) 2 h (coef. 2)
- un écrit (conn. de la Turquie) 2 h (coef. 1)

Étudiants dispensés d'assiduité : mêmes modalités

Contrôle des connaissances 2^{ème} session (rattrapage) :
Un oral dans chacune des matières

Étudiants dispensés d'assiduité :
Un oral dans chacune des matières

UE6
Option
3 crédits



3^{ème} année
1^{er} semestre - L5

UE1

Langue vivante étrangère

3 crédits

UE2

Informatique

S'adresser au secrétariat de LSHA, Bât. 5

3 crédits

UE3

LV55EM10 : Langue turque contemporaine V

- Version, grammaire (1h de cours), M. S. Akgönül

- Langue et société (1h de cours), M. S. Akgönül

- Thème, expression écrite et orale : (2h de cours), M. Tan

9 crédits

Contrôle des connaissances (CC) 1^{ère} session :

- un écrit (version - grammaire), 2 h (coef. 2)

- un écrit (Langue et société), 1 h (coef. 2)

- un écrit (thème - expr. écrite), 1 h (coef. 1)

- un oral : expression orale (coef. 1)

Étudiants dispensés d'assiduité : mêmes modalités

Contrôle des connaissances 2^{ème} session (rattrapage) :

Un oral dans chacune des matières

Étudiants dispensés d'assiduité :

Un oral dans chacune des matières

UE4

LV55EM11 : Patrimoine ottomanes et culture turque d'aujourd'hui 1

- littérature et civilisation ottomane (2h de cours), M. J. Strauss

- langue ottomane (1h de cours), M. J. Strauss

- civilisation de la Turquie contemporaine (1h de cours), M. P. Dumont

6 crédits

Contrôle des connaissances (CC) 1^{ère} session :

- un écrit (litt., civ ottomane), 1 h (coef. 1)

- un écrit (langue ottomane), 1 h (coef. 1)

- un écrit (histoire de la Turquie contemporaine), 2 h (coef. 2)

Étudiants dispensés d'assiduité : mêmes modalités

Contrôle des connaissances 2^{ème} session (rattrapage) :

Un oral dans chacune des matières

Étudiants dispensés d'assiduité :

Un oral dans chacune des matières

UE5

LV55EM13 : La Turquie contemporaine, culture, vie politique et sociale – 1

- Langue turque spécialisée (2 h heb.), M. P. Dumont

- Comprendre la Turquie contemporaine (2 h heb.), M. R. Ege

6 crédits

Contrôle des connaissances (CC) 1^{ère} session :

- un écrit de 2h : (langue turque spéc. / ou étude de texte), coef.2

- un écrit de 2h : (composition ou question), coef. 1

Étudiants dispensés d'assiduité : mêmes modalités

Contrôle des connaissances 2^{ème} session (rattrapage) :

Un oral dans chacune des matières

Étudiants dispensés d'assiduité :

Un oral dans chacune des matières

UE6

Option

3 crédits

3^{ème} année
2^{ème} semestre - L6

UE1

Langue vivante étrangère

3 crédits

UE2

Projet professionnel

Pour le contenu et les modalités de contrôle de cet élément, les étudiants doivent s'adresser à M. Akgönül.

3 crédits

UE3

LV55FM10 : Langue turque contemporaine VI

- Version, grammaire (1h de cours), M. S. Akgönül
 - Langue et société (1h de cours), M. S. Akgönül
 - Thème, expression écrite et orale (2h de cours), M. tan
- 9 crédits

Contrôle des connaissances (CC) 1^{ère} session :

- un écrit (version - grammaire), 2 h (coef. 2)
- un écrit (Langue et société), 1 h (coef. 2)
- un écrit (thème - expr. écrite), 1 h (coef. 1)
- un oral : expression orale (coef. 1)

Étudiants dispensés d'assiduité : mêmes modalités

Contrôle des connaissances 2^{ème} session (rattrapage) :

Un oral dans chacune des matières

Étudiants dispensés d'assiduité :

Un oral dans chacune des matières

UE4

LV55FM11 : Patrimoine ottomanes et culture turque d'aujourd'hui - 2

- littérature et civilisation ottomane (2h de cours), M. J. Strauss
 - langue ottomane (1h de cours), M. J. Strauss
 - civilisation de la Turquie contemporaine (1h de cours), M. P. Dumont
- 6 crédits

Contrôle des connaissances (CC) 1^{ère} session :

- un écrit (litt., civ ottomane), 1 h (coef. 1)
- un écrit (langue ottomane), 1 h (coef. 1)
- un écrit (histoire de la Turquie contemporaine), 2 h (coef. 2)

Étudiants dispensés d'assiduité : mêmes modalités

Contrôle des connaissances 2^{ème} session (rattrapage) :

Un oral dans chacune des matières

Étudiants dispensés d'assiduité :

Un oral dans chacune des matières

UE5

LV55FM13 : La Turquie contemporaine, culture, vie politique et sociale – 2

- Langue turque spécialisée (2 h de cours.), M. P. Dumont
 - Comprendre la Turquie contemporaine (2 h de cours), M. R. Ege
- 6 crédits

Contrôle des connaissances (CC) 1^{ère} session :

- un écrit de 2h : (langue turque spéc. / ou étude de texte), coef.2
- un écrit de 2h : (composition ou question), coef. 1

Étudiants dispensés d'assiduité : mêmes modalités

Contrôle des connaissances 2^{ème} session (rattrapage) :

Un oral dans chacune des matières

Étudiants dispensés d'assiduité :

Un oral dans chacune des matières

UE6

Option

3 crédits

BIBLIOTHÈQUE DU DÉPARTEMENT D'ÉTUDES TURQUES

Les étudiants ont la possibilité de travailler ou d'emprunter des ouvrages à la Bibliothèque du Département, aux heures de permanence affichées. Il est interdit de sortir les grammaires, dictionnaires ou encyclopédies. Ces ouvrages ne peuvent être consultés que sur place.

Le prêt à domicile se fait moyennant le versement d'une caution. L'accord du Directeur est nécessaire pour la sortie d'ouvrages rares. Les emprunts sont limités à 15 jours. Pour toute prolongation, les étudiants doivent demander une autorisation.